# 11ème palmarès des Rubans du développement durable : 12 nouveaux territoires labellisés et 12 collectivités renouvelées

**Dossier de presse**
**2 juillet 2013**

Une initiative de : AMF

Avec le soutien de : GDF SUEZ, EIFFAGE, SNCF, Caisse des Dépôts

Et la participation de : Ademe, Assemblée des Départements de France, Communautés urbaines de France, Villes et Villages, Cap'Com, Environnement Magazine, Neoplanete, la gazette des communes, Demain, Maires de France

# Sommaire


- Communiqué de presse page 3
- Présentation des Rubans du développement durable page 4
- Carte des 24 territoires labellisés en 2013 page 5
- Présentation des 12 nouveaux territoires labellisés en 2013 pages 6 à 17
  - Saint-Yon page 6
  - Saint-Hilaire-de-Riez page 7
  - Pont-du-Château page 8
  - Saint-Fargeau-Ponthierry page 9
  - Pamiers page 10
  - Bruz page 11
  - Firminy page 12
  - Chalon-sur-Saône page 13
  - Niort page 14
  - Le Havre page 15
  - Communauté d'agglomération Seine-Eure page 16
  - Vannes Agglomération page 17
- Présentation des 12 territoires qui renouvellent leur Ruban pages 18 à 29
  - Ayen page 18
  - Saint-Priest-sous-Aixe page 19
  - Bras-Panon page 20
  - Pessac page 21
  - Mérignac page 22
  - Clermont-Ferrand page 23
  - Grenoble page 24
  - Communauté de communes du Pays-des-Herbiers page 25
  - Cergy-Pontoise Agglomération page 26
  - Saint-Etienne Ville et Saint-Etienne Métropole page 27
  - Conseil Général de l'Hérault page 28
  - Conseil Général de Gironde page 29
- Les partenaires des Rubans du développement durable page 30

# Communiqué de presse

17 juin 2013

## Rubans du développement durable : 24 collectivités lauréates en 2013 !

### *Une culture exigeante du développement durable, portée par 22 partenaires*

Créés en 2003 par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et le Comité 21 (Comité français pour le développement durable), les Rubans du développement durable distinguent annuellement des collectivités locales qui conduisent des politiques globales, mobilisatrices, efficaces et innovantes en la matière.

Le jury rassemble 22 acteurs nationaux représentatifs des collectivités territoriales, des médias et des organismes spécialisés dans les différents enjeux du développement durable sur les territoires, ainsi que GDF SUEZ, Eiffage, la Caisse des dépôts et SNCF, les partenaires de l'opération.

Les labels sont décernés pour une durée de deux ans. Des panneaux signalétiques sont affichés à l'entrée des territoires et sur les supports de la communication des collectivités. En onze éditions, 161 labels ont été décernés ou renouvelés par les Rubans du développement durable.

### *Le palmarès 2013 : 12 nouvelles collectivités lauréates et 12 renouvellements*

**Le jury 2013 a retenu 24 collectivités locales au palmarès des Rubans, représentatives de la métropole et de l'outre mer, des territoires ruraux, urbains ou encore périurbains.**

Les collectivités nouvellement labellisées sont Saint-Yon (91), Saint-Hilaire-de-Riez (85), Pont-du-Château (63), Saint-Fargeau-Ponthierry (77), Pamiers (09), Bruz (35), Firminy (42), Chalon-sur-Saône (71), Niort (79), Le Havre (76), Communauté d'agglomération Seine-Eure (27), Vannes agglomération (56). A moins d'un an des élections municipales, le jury des Rubans salue la force et la qualité des démarches de développement durable initiées et soutenues par les élus locaux et leur équipe, en particulier depuis les dernières élections de 2008.

12 collectivités renouvellent leur Ruban, certaines pour la première fois : Saint-Priest-sous-Aixe (87), Bras-Panon (974), Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95), Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole (42). D'autres collectivités renouvellent leur Ruban pour la seconde fois : Ayen (19), Communauté de communes du Pays des Herbiers (85), Pessac (33), Mérignac (33), Clermont-Ferrand (63), Grenoble (38), Conseil général de l'Hérault (34), Conseil général de la Gironde (33). Le soutien dans le temps et l'amélioration continue des démarches consacrent définitivement ces territoires comme durables. Des collectivités voisines obtiennent la même distinction, témoignant d'un dynamisme d'action en faveur du développement durable aux échelles régionale et intercommunale.

Des villages rejoignent le palmarès, et d'autres renouvellent leur Ruban, édition après édition, signe qu'il est possible, en mobilisant les partenaires et les habitants de conduire des démarches de long cours et d'engager des actions nombreuses et efficaces à de toutes petites échelles !

### *Remise des prix le mardi 2 juillet 2013 au Sénat*

Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France, Michel Destot, Président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, Gilles Berhault, Président du Comité 21, invitent les lauréats, la presse et les acteurs du développement durable à célébrer la onzième remise des Rubans. Celle-ci se tiendra le **mardi 2 juillet 2013 à partir de 16h45, dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat** sous le haut patronage de Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, et en présence des partenaires et membres du jury. Elle sera animée par Denis Cheissoux, producteur et animateur de l'émission CO2 mon amour, sur France Inter.

Le mercredi 3 juillet au Conseil Economique, Social et Environnemental, **les représentants des collectivités lauréates témoigneront aux sixièmes Rencontres Acteurs Publics**, de 10h30 à 11h00 sur l'Espace Forum.

# Présentation des Rubans du développement durable

## Une opération crédible et prestigieuse dans le paysage public français du développement durable

Créés en 2003, les Rubans du développement durable labellisent chaque année, suite à un appel national à candidatures, des collectivités locales qui conduisent des politiques globales de développement durable mises en œuvre par des réalisations significatives, innovantes ou exemplaires. En onze éditions, 161 labels ont été décernés ou renouvelés par les Rubans du développement durable.

Le jury, composé de personnalités reconnues pour leur expertise, représentants d'associations de collectivités locales et d'institutions investies dans le développement durable, examine les candidatures autour de deux axes fondamentaux, qui ont toujours fait partie intégrante de la labellisation : la recherche de l'excellence et l'identification, avec un temps d'avance, des meilleures pratiques de développement durable. C'est ainsi qu'il construit depuis plus de dix ans les conditions d'une culture exigeante du développement durable et que les Rubans sont la vitrine de l'excellence territoriale française de développement durable des territoires.

Depuis trois ans, la remise est organisée sous le patronage du président du Sénat : la cérémonie est organisée dans les Salons de la Présidence de Boffrand et introduite par Jean-Pierre Bel.

## L'encouragement à l'amélioration continue des démarches

Chaque année, plus de 40 collectivités candidatent ou recandidatent aux Rubans du développement durable, avec pour ambitions de dresser un bilan des étapes accomplies – via un dossier de candidature écrit, un entretien téléphonique avec l'élu et le technicien référents et une fiche synthétique élaborée pour chaque dossier de candidature - puis bénéficier d'un avis argumenté et de pistes d'amélioration continue du jury sur leur démarche de développement durable – apportés dans un courrier argumenté du jury adressé à chaque collectivité candidate -. Les collectivités lauréates peuvent alors témoigner auprès de leurs partenaires, leurs habitants et parfois même en interne du sérieux et de la qualité de cette démarche afin d'y entraîner de nouveaux acteurs !

Le label est attribué pour une durée de deux ans, et renouvelé sous réserve que la collectivité ait poursuivi l'ancrage territorial de sa démarche et apporté des résultats nouveaux et tangibles sur des actions innovantes. Pour la première fois cette année, des collectivités renouvellent une deuxième fois leur Ruban et sont récompensées pour leur démarche durable !

## Une visibilité forte pour les collectivités lauréates

Des panneaux signalétiques « Rubans du développement durable » à l'entrée du territoire témoignent, sur la collectivité même, de son engagement exemplaire.

Les collectivités labellisées ont aussi la possibilité de promouvoir par elles-mêmes leur label « Ruban du développement durable » sur tous leurs supports de communication papier ou dématérialisés, mais aussi auprès de la presse et de leurs partenaires locaux grâce au kit communication fourni (logo, panneau, diplôme, communiqué de presse, dossier de presse) et l'invitation de l'ensemble de ces acteurs à la remise officielle des Rubans, aux côtés des représentants élus de la collectivité.

## Les spécificités de l'édition 2013

Depuis 2012, le jury des Rubans du développement durable s'intéresse à l'ancrage territorial des politiques de développement durable. Il distingue ainsi les collectivités qui animent de manière dynamique leur projet territorial de développement durable, en mobilisant les acteurs et en articulant le projet avec les politiques publiques locales.

L'édition 2013 reste sur la même grille de critères, en prenant en compte le contexte socio-économique local et la résistance des investissements en faveur du développement durable face à la crise. Il a été particulièrement attentif à ce que les collectivités présentent également des résultats mesurés, précis et à jour de leurs actions de développement durable.

Territoires labellisés
**Rubans du développement durable**

# 24 territoires labellisés 2013-2015

## 12 nouveaux lauréats

### Communes

1. **Saint-Yon** (91)
2. **Saint-Hilaire-de-Riez** (85)
3. **Pont-du-Château** (63)
4. **Saint-Fargeau-Ponthierry** (77)
5. **Pamiers** (09)
6. **Bruz** (35)
7. **Firminy** (42)
8. **Chalon-sur-Saône** (71)
9. **Niort** (79)
10. **Le Havre** (76)

### Intercommunalités

11. **Communauté d'agglomération Seine-Eure** (27)
12. **Vannes Agglomération** (56)

## 12 collectivités renouvelées

### Communes

13. **Ayen** (19)
14. **Saint-Priest-sous-Aixe** (87)
15. **Bras-Panon** (97)
16. **Pessac** (33)
17. **Mérignac** (33)
18. **Clermont-Ferrand** (63)
19. **Grenoble** (38)

### Intercommunalités

20. **Communauté de communes du Pays des Herbiers** (85)
21. **Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** (95)
22. **Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole** (42)

### Départements

23. **Conseil général de l'Hérault** (34)
24. **Conseil général de la Gironde** (33)

## Et, en cours de validité, les 19 territoires labellisés 2012-2014

> Beynat (19) • Bordeaux (33) • Carquefou (44) • Colmar (68) • Créon (33) • Echirolles (38) • Mellé (35), Orléans (45) > Grand Alès-en-Cévennes (30) • Pays de Montbéliard Agglomération (25) • Grand Nancy (54) > La Roche-sur-Yon (85) • Valenciennes (59) • Villefranche-sur-Saône (69) > Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (64) • Lorient Agglomération (56) • Conseil général de la Somme (80) • Conseil général de la Réunion (974) • Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93)

Création DAC communication

Une initiative de : AMF, Maires de grandes villes, Comité 21

Avec le soutien de : GDF SUEZ, EIFFAGE, SNCF

Et la participation de : Datar, Assemblée des Départements de France, Communautés Urbaines de France, Fédération des Villes Moyennes, Rue des Petites Villes de France, Parcs naturels régionaux de France, iVillage, CAP'COM, Cnfpt, PNUE, Environnement magazine, Neoplanete, la gazette, Demain, Maires France

www.rubansdudeveloppementdurable.com

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Alexandre TOUZET (sans étiquette)
Essonne (91)
909 habitants
Date d'engagement : 2009

# *Agenda 21 et approche environnementale de l'urbanisme*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

A Saint-Yon, la fête est le vecteur privilégié de mobilisation et d'éducation des grands et petits autour du développement durable : le Carnaval du village a donc pour thèmes les grands débats internationaux et nationaux : Rio+20 en 2012, l'énergie en 2013. Elle accompagne la mise en œuvre concrète de l'Agenda 21, adopté en 2011, et qui vise à concilier volonté de protéger et valoriser l'environnement naturel du village, et déploiement d'une vie économique et sociale autour du centre-bourg. L'Agenda 21 marque même de son empreinte l'aménagement du village, avec la création d'un espace public « jardin de l'Agenda 21 », et depuis 2012 l'engagement dans une approche environnementale de l'urbanisme : un défi méthodologique ambitieux pour une commune de cette taille !

## AVIS DU JURY

En dépit de sa petite taille, le village de Saint-Yon conduit un Agenda 21 dynamique sous l'impulsion de son Maire et grâce aux partenariats développés à différentes échelles, du Conseil municipal des enfants à la Région ! L'approche festive autour du développement durable permet de sensibiliser et de rendre visible l'action locale mais aussi de la relier aux préoccupations nationales et internationales. Mais l'évaluation des actions en continu et l'engagement dans une Approche environnementale de l'urbanisme témoignent également du sérieux de la démarche et de son inscription dans une logique d'amélioration continue.

## CONTACTS

Alexandre TOUZET, Maire de Saint-Yon - alexandre.touzet@gmail.com

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Jacques FRAISSE (PS)
Vendée (85)
10 541 habitants
Date d'engagement : 2009

# *Agenda 21 local*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'Agenda 21 porte la double ambition de Saint-Hilaire, commune touristique vendéenne : se voir confortée comme destination nature, soutenue par divers labels notamment en tourisme durable, mais aussi porter un projet d' »écologie humaine ». Celui-ci se concrétise avec un plan de gestion responsable des ressources humaines touchant la santé, les écogestes et la pérennité de l'emploi des agents municipaux, le Festival Energethique qui a accueilli 5 000 personnes pour sa cinquième édition en 2012, ou encore le projet d'agence immobilière à vocation sociale.

## AVIS DU JURY

Jeunes, seniors, résidents secondaires, responsables de camping : personne n'a été laissé à l'écart de l'élaboration de l'Agenda 21 ! En approfondissant la communication et en structurant le dispositif d'évaluation de l'Agenda 21 dès sa première année de mise en œuvre, la commune a posé les conditions de pérennité de l'Agenda 21 au-delà des élections municipales de 2014.

## CONTACTS

Jacques BAUD, adjoint délégué au développement durable, à l'aménagement, à l'urbanisme et au droit des sols
Antoine PIRAUD, Responsable service développement durable - apiraud@sainthilairederiez.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : René VINZIO (MRC)
Puy du dôme (63)
10 867 habitants
Date d'engagement : 2006

2013-2015
Territoire labellisé
Rubans du développement durable
Pont-du-Château
Association des maires de France - Association des maires de grandes villes de France - Comité 21
GDF SUEZ - Eiffage - SNCF

## *Agenda 21 Version 2*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

En dépit d'une croissance démographique parmi les plus importantes de France, Pont-du-Château, voisine de Clermont-Ferrand, entend rester une éco-cité humaine ! Telle est l'ambition de son second Agenda 21, défini en 2012. Engagé en 2006, le premier programme Agenda 21 de Pont-du-Château avait permis aux élus de s'approprier le développement durable dans leurs délégations, aux agents d'améliorer le fonctionnement de la collectivité (économies d'énergie, gestion durable des espaces verts) et aux citoyens de développer de nouveaux réflexes. Le second programme témoigne d'un volontarisme des élus encore plus marqué : édiction de règles via la Charte zéro pesticide, éco-critères dans les cahiers des charges pour l'éclairage public et pour les promoteurs, vote des rapports annuels de développement durable par le Conseil municipal en amont du débat d'orientation budgétaire.

## AVIS DU JURY

La continuité du portage politique de la démarche a permis de passer d'un Agenda 21 interne à un Agenda 21 territorial, avec une information poussée vers les citoyens délivrée par la commune et les entreprises à fort impact environnemental. Les initiatives et actions mises en œuvre par Pont du Château sont intéressantes, cohérentes, tangibles et mesurées.

## CONTACTS

Jean-Marie VALLEE, Adjoint au maire chargé de l'environnement et du développement durable
Julia NAUD, Directrice adjointe des services - jnaud@pontduchateau.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Lionel WALKER (PS)
Seine et Marne (77)
12 602 habitants
Date d'engagement : 2009

# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Commune « rurbaine », située aux portes de trois agglomérations de Seine-et-Marne et à la lisière des champs, Saint-Fargeau-Ponthierry est un territoire « sous pression ». L'Agenda 21 fournit la stratégie municipale pour faire face à la situation : sobriété et transition énergétique, aménagement durable, solidarités renforcées, environnement préservé sont les axes de l'Agenda 21 et se retrouvent au cœur des priorités municipales et des principes d'aménagement communaux. L'Agenda 21 est mis en place avec l'implication forte des élus, des agents et des habitants grâce à une concertation dynamique. La Ville s'attache aussi à mobiliser le secteur privé à travers la mise en place d'une éco-conditionnalité pour l'accueil des entreprises sur ses zones d'activités et des petits-déjeuners d'échanges avec une cinquantaine d'entre elles.

## AVIS DU JURY

Depuis 2009, l'Agenda 21 de Saint-Fargeau-Ponthierry a bien évolué en s'appuyant sur une mobilisation interne solide des élus et des agents, et en élargissant progressivement les acteurs impliqués, jusqu'à mettre en place un pilotage participatif de la démarche. Le lien avec les associations et les entreprises autour du développement durable est particulièrement travaillé.

## CONTACTS

Lionel WALKER, Maire
Claire MOUTARDIER, Chargée de mission développement durable - cmoutardier@saint-fargeau-ponthierry.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : André TRIGANO (divers droite)
Ariège (09)
15 500 habitants
Date d'engagement : 1997

2013-2015
Territoire labellisé
Rubans du développement durable
Pamiers
Association des maires de France - Association des maires de grandes villes de France - Comité 21
GDF SUEZ - Eiffage - SNCF

# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Le zéro phyto et l'alimentation des cantines en produits bio et locaux sont les actions pérennes, exemplaires et emblématiques de cette commune de Midi-Pyrénées. Mais c'est une véritable stratégie globale de de développement durable que conduit Pamiers, formalisée dans un Agenda 21 depuis 2003. Celui-ci bénéficie toujours d'une bonne mobilisation des acteurs ! Le service Enfance et jeunesse a intégré le développement durable dans son projet éducatif et assure lui-même des interventions dans les écoles ; le Conseil de développement durable rassemble quarante membres actifs ; les associations se sont proposées pour être pilotes d'actions du dernier programme Agenda 21. Pionnière en Ariège, Pamiers ambitionne désormais de faire des émules parmi ses collectivités voisines !

## AVIS DU JURY

Avec ses actions anciennes et emblématiques, Pamiers fait partie des collectivités exemplaires françaises qui ont un temps d'avance. Soutenu dans la durée, le portage politique est également large : 18 élus sont actifs dans le troisième plan d'actions adopté en 2012 ! L'Agenda 21 bénéficie également d'un dispositif d'évaluation clairement structuré et impliquant pour les élus et les services. Grâce à ses actions poussées, efficaces et cohérentes, la commune de Pamiers soutient activement l'activité agricole et économique locale.

## CONTACTS

Lucien QUEBRE, Maire adjoint en charge du développement durable
Muriel GRESSIER, responsable Qualité / Agenda 21 - muriel.gressier@ville-pamiers.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Philippe CAFFIN (divers gauche)
Ile et Vilaine (35)
17 000 habitants
Date d'engagement : 2008

## *Bruz et les bruzois s'engagent pour le développement durable*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Outil de démocratie participative et d'actions pour le développement durable, la Charte pour le développement durable de Bruz incarne l'ambition d'une haute « qualité de ville » à Bruz permettant de concilier l'augmentation de la population et le respect de l'environnement. Des projets forts déclinent concrètement la Charte : soutien au commerce équitable, Plan d'actions pour les énergies durables après la signature de la Convention des Maires, participation à l'appel à projet régional de l'ADEME « Bretagne, mobilité augmentée ». La Ville œuvre particulièrement au renforcement des liens et des liaisons avec le campus de Ker Lann, dont les écoles sont engagées dans un Plan vert commun.

## AVIS DU JURY

La Ville de Bruz sait s'appuyer sur les forces vives de son territoire sans en oublier aucune : les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants, les entreprises, les partenaires institutionnels, les habitants. Les liens étroits avec le campus de Ker Lann, acteur déjà dynamique en matière de développement durable, est exemplaire en France !

## CONTACTS

Philippe THOMAS, Conseiller municipal chargé du développement durable
Marie-Laure BOURGOUIN, chargée de projets proximité vie sociale citoyenneté - marielaure.bourgouin@ville-bruz.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Marc PETIT (UDR)
Loire (42)
17 380 habitants
Date d'engagement : 2008

# *Rénovation du réseau de chaleur de Firminy : le choix des énergies renouvelables*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'équipe municipale élue en 2008 a concrétisé ses deux objectifs de mandature : apporter la démocratie participative pour dynamiser la gestion municipale ; et lutter contre l'augmentation du prix de l'énergie et le réchauffement climatique. La première priorité s'est traduite par la mise en place de conseils de quartier et de budgets participatifs par quartier, mais aussi pour les écoles, les jeunes et les habitants du parc social. La deuxième se concrétise à travers la charte anti-OGM et l'obligation d'un repas bio servi dans les cantines chaque semaine, le partenariat avec l'espace info énergie Héliose pour l'accompagnement des ménages sur la maîtrise de l'énergie, ou encore la création d'un réseau d'échanges national sur la rénovation du patrimoine Le Corbusier. Le passage en énergies renouvelables du réseau de chaleur urbain permettra fin 2014 d'avoir diminué de 17% le prix de l'énergie pour la Ville et ses habitants, et de 10 000 tonnes les émissions annuelles de CO2 liées à l'énergie.

## AVIS DU JURY

Dans tous les domaines qu'elle investit, Firminy pousse les actions à fond, avec des résultats remarquables. La Ville conduit une politique énergétique innovante, peaufinée, et complète, menée en transversalité avec Saint-Etienne Métropole. Les habitants participent eux aussi à la transformation de l'action municipale et du territoire, via les budgets participatifs octroyés dans les écoles, les logements sociaux et les quartiers (9% du budget de la commune est utilisé en direction des quartiers).

## CONTACTS

Marc PETIT, Maire de Firminy
Amandine FERRIERE, Chargée d'opérations techniques - aferriere@ville-firminy.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Christophe SIRUGUE (PS)
Saône-et-Loire (71)
45 504 habitants
Date d'engagement : 2009

# *Agenda 21 - Chalon se met au vert*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

La ville de Chalon-sur-Saône a adopté son Agenda 21 « Chalon se met au vert » en mars 2012, articulé avec le Plan climat énergie territoire du Grand Chalon. Au bout d'un an, 41 des 57 actions prévues pour la période 2012-2015 sont déjà en œuvre. Il s'agit à la fois d'investissements structurants pour le territoire - Bus à haut niveau de service, énergies renouvelables dans le réseau de chaleur urbain, renforcement du bio dans les marchés publics de restauration scolaire -, et de dispositifs mobilisateurs pour les associations, les habitants, les entreprises et les collectivités voisines : appels à projets Environnement annuels, mise en place d'une Ecole du vélo et d'une bricothèque, passage d'une Semaine à un véritable Printemps du développement durable, Visit'énergie auprès des commerces.

## AVIS DU JURY

Tout Chalon se met effectivement au vert ! Les acteurs sont bien mobilisés, des 50 agents ambassadeurs du développement durable au sein des services, aux acteurs locaux qui proposent suffisamment d'animations pour organiser deux mois de Printemps du développement durable, aux sages, jeunes et citoyens engagés dans le Club Agenda 21 et aux commerçants éco-responsables. Les actions commencent à se concrétiser et donner des résultats visibles, notamment en termes de mobilité et déploiement de l'économie sociale et solidaire.

## CONTACTS

Jérôme DURAIN, Adjoint au maire chargé du Développement Durable de l'Environnement et de l'Economie Solidaire
Boris PAGEAUX, Chargé de mission développement durable - boris.pageaux@chalonsursaone.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Geneviève GAILLARD (PS)
Deux-Sèvres (79)
59 800 habitants
Date d'engagement : 2008

## *Stratégie niortaise de développement durable*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Convaincus de l'intérêt du développement durable et de pouvoir agir localement en sa faveur, les élus ont affiché, dès mai 2008, leur volonté de faire de Niort une ville durable en construisant un Agenda 21, marqué par des dispositifs innovants pour impliquer des acteurs variés (jeunes, agents, entreprises, associations, habitants,...) ; la construction d'une vision de Niort à 15 ans qui repose sur un travail de prospective mené par les élus ; et un suivi annuel des actions qui permet de croiser le regard des acteurs. Déjà dynamique au moment de la construction de l'Agenda 21, la participation des citoyens et des acteurs socio-économiques locaux se maintient aujourd'hui à travers les enveloppes de quartier (100 000 euros dédiés aux projets proposés par les 200 conseillers des quartiers niortais) et les actions initiées par les cinquante membres du Comité partenarial autour de la mobilité, la biodiversité, les achats responsables.

## AVIS DU JURY

L'Agenda 21 de Niort dispose d'un portage politique et administratif solide grâce à l'importante mobilisation des agents, une stratégie de qualité appuyée sur la prospective, et un dispositif d'évaluation structuré. Le temps est un angle de réflexion intéressant pour avancer vers une ville durable avec la mise en place d'une délégation et d'une chargée de mission des temps dans la ville, l'intégration du temps dans les réflexions liées au plan local d'urbanisme et le déploiement d'actions concrètes améliorant le quotidien des agents et des habitants : révision des horaires des agents municipaux et des écoles.

## CONTACTS

Jacques TAPIN, adjoint en charge de la citoyenneté, de l'agenda 21, du temps dans la ville et du bilan carbone
Claire BATIFOULIER, Directrice de projet agenda 21 - claire.batifoulier@mairie-niort.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Edouard PHILIPPE (UMP)
Seine-Maritime (76)
175497 habitants
Date d'engagement : 2005

# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Mieux qu'un simple plan d'actions, l'Agenda 21 est porteur d'une ambition forte et visible : « Le Havre, ville durable », et d'un cadre de développement stratégique pour la Ville. Il s'agit de pallier définitivement son déficit d'image urbaine et environnementale lié à son passé industriel et portuaire et redonner de l'attractivité au territoire pour l'accueil de nouvelles activités respectueuses de l'environnement et la qualité de vie de ses habitants. Pour trouver l'harmonie et la qualité de vie urbaine, la Ville approfondit particulièrement la concertation avec les habitants autour de l'Agenda 21 et de la rénovation des quartiers, ainsi que la préservation de la biodiversité.

## AVIS DU JURY

Adopté en 2013, le troisième Agenda 21 bénéficie des acquis de mobilisation autour du développement durable des élus, des agents, des partenaires locaux et des habitants dans les précédents programmes d'actions. Mais la Ville ne s'est pas endormie sur ses lauriers, comme en témoignent la volonté politique continue en faveur de développement durable, la recherche de modes renouvelés de concertation citoyenne et l'implication de plus en plus d'acteurs, à mesure que l'Agenda 21 intègre des volets culturels pédagogiques et sociaux. Le jury salue les efforts de la collectivité pour conduire, sur ce territoire à vocation économique première, des efforts importants sur le développement durable et le vivre ensemble.

## CONTACTS

Olivier JOUGLA, Adjoint au Maire, chargé du développement durable, de l'environnement, de la santé et du handicap
Isabelle MAZE-DIT-MIEUSEMENT, Directrice environnement développement durable - isabelle.mazeditmieusement@lehavre.fr

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : Patrice YUNG (Parti radical de gauche)
Eure (27)
68620 habitants
Date d'engagement : 2006

# *Agenda 21- PCET*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'Agenda 21 initié en 2006 est le socle du projet communautaire de Seine-Eure et tire sa cohérence et sa légitimité du travail transversal conduit entre les élus et les services mais de la concertation importante qui a présidé à l'élaboration, et qui préside aujourd'hui à l'évaluation de l'Agenda 21. La Communauté d'agglomération emmène tous les acteurs du territoire à travers des dispositifs spécifiques : Familles à énergie positive, charte d'écoengagement des communes, ateliers vidéos participatifs avec les jeunes, réseau des associations de la solidarité internationale, petits déjeuners entreprises. Des actions fortes et concrètes sont conduites en matière d'énergie à travers le label Cit'ergie, et en matière d'économie locale et durable, autour du site des Hauts Prés (périmètre de protection de captage de la ressource en eau accueillant des activités agricoles bio, qui alimentent les cantines locales).

## AVIS DU JURY

Le jury a salué les très bonnes actions conduites dans tous les champs du développement durable : biodiversité, achats, gens du voyage, habitat sobre en énergie – en particulier dans la ville nouvelle de Val de Reuil ! – et la coopération internationale, sujet relié explicitement au développement durable. A travers sa démarche d'évaluation en cours, Seine Eure a une vision auto-critique, ce qui illustre une réelle volonté d'avancer et de se remettre en question pour améliorer encore et toujours son Agenda 21.

## CONTACTS

Véronique JULLIEN-MITSIENO, Vice-présidente en charge de l'Agenda 21, PCET
Rebecca ARMSTRONG, Responsable du service des Politiques Publiques Durables - rebecca.armstrong@seine-eure.com

# Les 12 nouveaux territoires labellisés en 2013

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : Pierre LE BODO (centre droit)
Morbihan (56)
140000 habitants
Date d'engagement : 2008

2013 - 2015
Territoire labellisé
Rubans du développement durable
Vannes agglo
Association des maires de France - Association des maires de grandes villes de France - Comité 21
GDF SUEZ - Eiffage - SNCF

# *Agenda 21 - PCET*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Après avoir conduit des actions concrètes pour sa biodiversité et l'énergie dans le cadre la Charte de l'environnement signée en 1997, l'agglomération de Vannes s'est lancée en 2009 dans l'élaboration de l'Agenda 21. L'élaboration simultanée de l'Agenda 21 et du PCET s'est faite également en cohérence avec les politiques communautaires et communales. Vannes agglo accompagne très activement les communes et les entreprises par du conseil en mobilité et en énergie partagée, ainsi que les propriétaires occupants à travers le dispositif Renov'ée (aide aux travaux d'économie d'énergie). Les citoyens les plus impliqués dans le Conseil de développement durable sont devenus des « Déclencheurs de paroles » auprès des autres habitants, permettant ainsi à l'agglomération de promouvoir l'institution et ses actions.

## AVIS DU JURY

Vannes agglomération a conduit un Agenda 21 communautaire de qualité, soutenu par sa forte articulation avec les documents de planification du territoire, l'accompagnement énergique des entreprises et des propriétaires, la formation des agents et des élus, et les dispositifs innovants de participation mis en œuvre. Le jury salue les résultats significatifs déjà obtenus par Vannes agglomération, en particulier sur la rénovation de l'habitat social : 1000 logements ont été jusqu'aujourd'hui rénovés !

## CONTACTS

Josiane BOYCE, Vice-présidente en charge de l'environnement et de l'Agenda 21
Nicolas BRIANT, Chargé de mission SCOT et Agenda 21 - nbriant@vannesagglo.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Paul REYNAL (sans étiquette)
Corrèze (19)
740 habitants
Date d'engagement : 2005

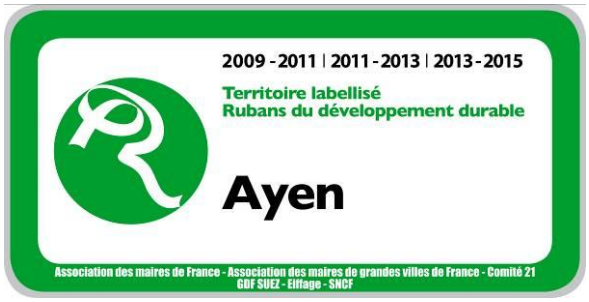


# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Avec la mise en place de nombreux équipements de proximité, l'action Village solidaire avec les associations caritatives, la sauvegarde du groupe scolaire ou encore l'accueil de nouveaux artisans …, le vivre ensemble et la participation sont les socles de l'Agenda 21 d'Ayen et profitent à son attractivité globale. 230 partenaires ont assisté en 2013 au lancement du second Agenda 21, qui s'est émancipé du portage politique et administratif avec la mise en place du Collectif Associatif chargé de fédérer les actions des acteurs locaux autour du développement durable. La démarche est de plus en plus tournée vers l'extérieur avec la promotion de ses bonnes pratiques via le slogan et le blog « Ayen le durable a son village », l'accueil de nombreuses formations sur son territoire exemplaire, et la création du jumelage « Village branché » autour du bois et du numérique avec un autre lauréat des Rubans, Saint-Priest-sous-Aixe.

## AVIS DU JURY

Ayen lance des initiatives nombreuses et concrètes, qui sont d'ampleur pour un si petit village: elle crée des emplois malgré le contexte de crise, elle fait du covoiturage, elle agit en faveur du lien intergénérationnel, elle travaille auprès des jeunes avec le lycée horticole de la ville et les centres de loisirs, elle forme d'autres agents que ceux de la commune via le CNFPT. Elle fait un véritable effort de mesure et d'évaluation, ce qui permet d'apprécier les résultats concrets des actions menées. La création du collectif d'habitants permet une pérennisation au-delà des échéances électorales.

## CONTACTS

Paul REYNAL, Maire
Jérome PERDRIX, Conseiller municipal chargé du développement durable - jerome.perdrix@laposte.net

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Philippe BARRY (PS)
Haute-Vienne (87)
1700 habitants
Date d'engagement : 2001

# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

La première action de l'Agenda 21 a été la constitution de l'Association 3D, composée de citoyens et d'élus et chargée de mettre en œuvre un tiers des actions du programme. C'est ainsi que se concrétisent des partenariats féconds : broyage des déchets verts pour la création de compost par convention entre le syndicat intercommunal des déchets et l'Association 3D, mais aussi mise en place d'un circuit direct entre un grossiste de bois de chauffage coupé sur la forêt communale et vingt particuliers. La concertation est un réflexe systématisé ! Dans la lignée de l'Agenda 21, elle a présidé à la conception de l'écoquartier avec ses futurs acquéreurs, avec les associations utilisatrices de la salle polyvalente en construction, avec les particuliers pour le plan de fleurissement de la commune.

## AVIS DU JURY

Avec le recrutement de deux agents et la constitution de l'Association 3D, Saint-Priest a posé les conditions d'un portage pérenne de son Agenda 21. Plus globalement, le jury salue la prise en compte du développement durable dans la stratégie de développement du village : tout en refusant de se laisser entrainer dans la course à la construction de logements (88% du territoire est classé en zones agricoles ou naturelles, dans un PLU très restrictif), Saint-Priest conduit des efforts remarquables pour maintenir sa qualité de vie à travers sa politique d'accessibilité aux services publics communaux et intercommunaux, et conserver des activités économiques locales.

## CONTACT

Philippe NAULEAU, Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21, pnauleau2@gmail.com

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Daniel GONTHIER (UMP)
Réunion (974)
11699 habitants
Date d'engagement : 2008

## *Ville Jardin*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Depuis plus de dix ans, Bras-Panon concrétise son ambition de Ville Jardin, en préservant l'omniprésence voulue de la trame paysagère tout en absorbant sa croissance démographique dans des (éco)quartiers nouveaux. La commune se prépare activement aux problématiques de demain avec des actions autour de l'agriculture et des activités agroalimentaires - avec les acteurs régionaux, mais aussi au sein des actions de coopération décentralisée avec les pays voisins-, la réduction des consommations d'énergie des bâtiments municipaux, et des logements précaires dans le cadre de sa nouvelle Stratégie énergétique, et le soutien à l'emploi par des chantiers environnementaux.

## AVIS DU JURY

La stratégie à long terme de développement urbain et de préservation de l'environnement mis en œuvre par Bras-Panon via le projet « ville-jardin », déjà salué en 2011 par le jury, a gardé sa pertinence et encore gagné en concret, notamment avec les actions sur la mobilité, le lancement d'un deuxième écoquartier (aux objectifs encore plus ambitieux que le premier). La Ville ne néglige pas non la sensibilisation et l'éducation de ses habitants au développement durable !

## CONTACTS

Daniel GONTHIER, Maire de Bras Panon
Adèle FONTAINE, responsable bâtiment, a.fontaine@braspanon.re

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Jean-Jacques BENOIT (PS)
Gironde (33)
57 593 habitants
Date d'engagement : 2005

# *Agenda 21- Plan Climat*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

60% des Pessacais ont entendu parler de l'Agenda 21 ! Forte de cette mobilisation, des résultats encourageants de son premier plan d'actions (réalisé à 96%) et d'une évaluation participative approfondie menée en 2010-2011, Pessac a adopté son deuxième plan d'actions Agenda21/Plan climat fin 2012. Celui-ci vise une haute qualité Développement Durable, sur 3 aspects : Pessac persévère dans l'intégration du DD dans toutes ses politiques municipales et sur les objectifs non atteints, Pessac innove en impulsant un Agenda 21 citoyen pour susciter et accompagner le changement de comportements, Pessac fédère en proposant un Contrat d'objectifs partenarial « Pessac territoire durable 2020 » pour renforcer la mobilisation de toutes les parties prenantes.

## AVIS DU JURY

La mobilisation interne et la mobilisation territoriale autour du développement durable, dans le cadre de l'Agenda 21, sont tout à fait exemplaires ! Le jury a notamment salué la qualité du lien avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et un plan autour des ressources humaines responsables parfaitement déployé.

## CONTACTS

Dominique DUMONT, Adjointe en charge du Développement Durable et de la Vie Associative
Karine LANCEMENT, directrice de la Mission Agenda 21 – plan climat, karine.lancement@mairie-pessac.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Michel SAINTE-MARIE (PS)
Gironde (33)
66388 habitants
Date d'engagement : 2003

# *Agenda 21*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Mérignac concrétise l'objectif phare de son deuxième plan d'actions Agenda 21 : l'aménagement urbain durable avec la Charte paysagère, qui intègre les îlots de chaleur et les équipements d'énergie renouvelables, la densification par la multifonctionnalité des espaces et la poursuite de deux éco-quartiers, ou encore le développement d'un réseau de chaleur lié à la rénovation de logements et de bâtiments en centre-ville. La mobilisation citoyenne se poursuit, puisque le Plan climat en cours d'élaboration fournit l'occasion de développer des formes innovantes de participation en associant le théâtre et les arts plastiques. Mérignac est lieu de déclinaison et d'expérimentation opérationnelle des réflexions départementales et régionales auxquelles elle participe sur la participation, les solidarités écologiques, l'aménagement urbain durable ou encore les indicateurs de bien-être.

## AVIS DU JURY

Mérignac poursuit ses efforts sur la voie d'un territoire durable, en cherchant sans cesse à innover sur les solutions d'aménagement urbain et sur les formes de mobilisation des acteurs locaux. Les réflexions conduites sur le bien-être avec les seniors, en déclinaison des réflexions stratégiques sur l'évaluation, sont particulièrement intéressantes. Le jury salue également l'effort d'articulation de Mérignac avec les autres stratégies de développement durable présentes sur le territoire.

## CONTACTS

Pierre GIRARD, Conseiller municipal délégué à l'énergie et au plan climat
Matthieu RAIMBAULT, chargé de mission Agenda 21, Agenda21@merignac.com

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Serge GODARD (PS)
Puy-de-Dôme (63)
142 968 habitants
Date d'engagement : 2003

## *Agenda 21 troisième actualisation*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Concomitante au développement des pratiques du vélo sur Clermont-Ferrand, la lutte contre la pollution de l'air est la priorité de l'action clermontoise ! Elle a été consacrée dans le Plan climat air énergie commun à la Ville et à l'agglomération, élaboré entre 2012 et 2013, et qui constitue l'approfondissement du premier axe de l'Agenda 21. Les changements de comportement sont fortement accompagnés fortement par la Ville et ses partenaires territoriaux à travers les Petits-déjeuners Climat de témoignages d'entreprises auprès de leurs pairs, les Cafés débats ou soirées thématiques portées par les associations étudiantes ou encore le Club Energie Climat de l'agglomération, instance de concertation partenariale pour des actions communes. Avec la Charte d'engagement CO2, la Ville engage fortement les transporteurs locaux à réorganiser leur logistique de livraison en hypercentre sur le dernier kilomètre.

## AVIS DU JURY

Le jury salue le volontarisme de Clermont-Ferrand pour agir sur la préservation de sa biodiversité, avec l'animateur zéro pesticide dans les jardins, et sur la question phare de logistique urbaine : le dernier kilomètre, en s'adressant directement aux transporteurs locaux. La diversification des modes de rendez-vous avec les divers locaux est gage de mobilisation.

## CONTACTS

Odile VIGNAL, Adjointe à l'écologie urbaine et au développement durable
Martine JACQUET, Assistante développement durable - mjacquet@ville-clermont-ferrand.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Michel DESTOT (PS)
Isère (83)
148 746 habitants
Date d'engagement : 2008

# *Grenoble Facteur 4*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

La Ville est plus que jamais mobilisée autour de son objectif « Grenoble Facteur 4 », aidée par un collectif de promoteurs audacieux, d'entreprises de rénovation thermique montées en compétences, de collectivités voisines avec qui elle travaille en synergie, et de bailleurs, particuliers ou copropriétés motivées par les dispositifs d'incitation à la rénovation. C'est pourquoi la Ville cherche désormais à développer des projets non à l'échelle d'un bâtiment, mais d'un système cohérent - quartier ou réseau -, et évite les prototypes au profit de solutions déployables partout sur la ville et sans besoin de conditions ou de financements exceptionnels pour sa réalisation. Ce déploiement à grande échelle s'illustre dans les transports avec le déploiement de deux nouvelles lignes de tramway depuis 2011 et le lancement d'un Pass multimodalité, alors que la fréquentation journalière du réseau est déjà de 100 000 personnes. Il s'illustre également dans la rénovation du bâtiment avec la rénovation thermique prévue pour 2 000 logements, à partir de l'OPATB réussie sur les Grands Boulevards.

## AVIS DU JURY

Les actions montrées par Grenoble témoignent d'un fort souci de maillage du territoire à travers l'intermodalité et la volonté de développer des projets à grande échelle. En continuant sur cette lancée, elle est en passe de tenir la promesse d'un Grenoble Facteur 4 ! Le jury salue le dispositif d'écoparticipation dans le cadre des actions de coopération décentralisée.

## CONTACTS

Stéphane SIEBERT, Adjoint au maire chargé du développement durable
Delphine DEROBERT, Chargée énergie climat - delphine.derobert@ville-grenoble.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : Marcel ALBERT (Parti radical)
Vendée (85)
27500 habitants
Date d'engagement : 2009

# *L'Agenda 21 en marche*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Les efforts du Pays des Herbiers en matière d'énergie et d'habitat ont prouvé qu'ils étaient bénéfiques autant aux ménages à revenus modestes qu'aux entreprises locales du bâtiment : les 6 000 subventions versées aux habitants à revenus modestes depuis 2006 ont généré un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros, au bénéfice des entreprises locales du bâtiment ! Dans le cadre de son Agenda 21 communautaire adopté en 2009 pour dix ans - actuellement en cours d'évaluation de mi-parcours -, la Communauté de communes du Pays de Herbiers impulse sans cesse des initiatives en faveur d'un territoire rural durable exemplaire et innovant, illustrées par la mise en place d'aides à la construction de logements passifs. Par ailleurs, le lien avec les acteurs économiques locaux : agriculteurs, commerçants, PME et PMI du territoire se renforce encore à travers la Charte de territoire durable en faveur d'aliments locaux sains et respectueux de l'environnement, dans la continuité du programme LEADER de reconquête de la qualité de l'eau.

## AVIS DU JURY

La démarche de la communauté de communes du Pays des Herbiers met en valeur des projets concrets menés sur toutes communes (plan de gestion différenciée à objectif zéro pesticide en 2015, Qualité professionnelle unique) et surtout avec les acteurs économiques du territoire, entreprises, banques et consommateurs.

## CONTACTS

Jean-Louis LAUNAY, Vice-président de la Communauté de communes, président de la commission développement durable
Christelle Labbé, Chef de projet Développement Durable et Leader - dvpt@cc-paysdesherbiers.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : Dominique LEFEBVRE (PS)
Val d'Oise (95)
200 000 habitants
Date d'engagement : 2007

2011 - 2013 | 2013 - 2015
Territoire labellisé
Rubans du développement durable
**Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**
Association des maires de France - Association des maires de grandes villes de France - Comité 21
GDF SUEZ - Eiffage - SNCF

## *Agenda 21 – PCET*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Le premier Agenda 21 – PCET de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a déjà produit des résultats et fait des émules ! La mise en place de pistes cyclables et d'un système de vélo en libre-service ont permis de développer les pratiques du vélo. Les efforts importants sur la mixité sociale dans le logement via les primes à la mixité insérées dans le Plan local de l'habitat, rompent avec la logique de ghetto qui a longtemps prévalu sur le territoire. La pratique de la concertation avec les communes, les entreprises, les partenaires et les citoyens s'est considérablement développée, au travers des projets urbains et du Conseil Consultatif de développement durable. Elle soutiendra l'élaboration partenariale d'une nouvelle version de l'Agenda 21 en 2014.

## AVIS DU JURY

Le jury a noté et salué un pilotage interne très structuré, impliquant très fortement les élus et en particulier les vice-présidents, ainsi que les dispositifs innovants de sensibilisation et de concertation déployés par la Communauté d'agglomération : le jeu MyAgglo ou encore les foyers témoins réducteurs de déchets. Outre la sanctuarisation de terres agricoles, la Communauté d'agglomération a avancé dans le développement durable de son territoire avec des actions significatives sur les déplacements (vélo, covoiturage), les déchets, l'eau, la solidarité, l'éco-pâturage.

## CONTACTS

Bernard MORIN, premier vice-président en charge du développement durable
Guillaume QUEVAREC, chargé de mission développement durable - guillaume.quevarec@cergypontoise.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Maire : Maurice VINCENT (PS)
Loire (42)
71000 habitants
Date d'engagement : 2008

# *Stratégie de développement durable partagée*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Saint-Etienne a longtemps été considérée comme ville noire, avec un passé industriel handicapant pour son avenir. Mais les projets conduits dans le cadre de la stratégie de développement durable ont fourni à la Métropole une occasion de rénover son espace, mobiliser un tissu économique et associatif local déjà dynamique et créatif, et fédérer les collectivités. La charte n°2 du Plan climat énergie territoire, qui rassemble 65 partenaires, la stratégie Ville nature ville fleurie, mais aussi les chartes et conventions d'accompagnement en matière de bio et d'énergie fédèrent Saint-Etienne Métropole et ses communes. Pour les habitants, les vélos en libre service, les espaces publics réaménagés avec l'aide des designers, la rénovation énergétique et acoustique des logements, les 80% d'alimentation bio dans les cantines ou encore les plans de déplacements interentreprises, sont des signes concrets du dynamisme de leur Ville et de leur agglomération en faveur d'un cadre de vie et d'une économie durables.

## AVIS DU JURY

La Ville et l'agglomération de Saint-Etienne sont en mesure de fournir des résultats précis et significatifs, qui témoignent de son temps d'avance sur les politiques sectorielles : bio, air intérieur, rénovation énergétique des logements. Le rapprochement entre développement durable et design sont emblématiques de leur volonté d'innover. Le jury salue enfin les partenariats de l'agglomération avec le Parc naturel régional du Pilat, collectivité voisine.

## CONTACTS

Geneviève ALBOUY, Adjointe au Développement durable à la Ville
Dominique CROZET, Vice Président au développement durable de Saint-Etienne Métropole
Jean-Baptiste CALVI, Directeur du développement durable Saint-Etienne Métropole / Ville de Saint-Etienne - jb.calvi@agglo-st-etienne.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : André VEZINHET (PS)
Hérault (34)
1 040 000 habitants
Date d'engagement : 2003

# *Agenda 21 du département de l'Hérault*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Le département de l'Hérault a fêté en 2013 les dix ans de son Agenda 21 ! Sa pérennité repose sur l'impulsion sans faille de ses élus porteurs et le travail collaboratif avec les acteurs du territoire : le groupe interne des correspondants Agenda 21 avec les services ; le réseau Coopere 34 qui fédère 63 associations d'éducation à l'environnement et au développement durable ; le réseau Agenda 21, qui rassemble 46 communes, et les citoyens Sentinelles de la biodiversité, qui coopèrent avec les scientifiques pour le recensement des espèces présentes en Hérault. Le Conseil général conduit une action particulièrement volontariste sur la préservation de la ressource en eau et la réduction de la consommation des sols, en incitant les Maires à s'engager sur ces questions et en travaillant à l'échelle de réseaux européens. Le département organisera les rencontres interdépartementales du développement durable en décembre 2013.

## AVIS DU JURY

Figurant parmi les départements précurseurs en développement durable, le Conseil général de l'Hérault présente une démarche de développement durable qui ne s'essouffle pas, et se montre capable de toujours innover sur ses politiques publiques. Le jury salue un portage politique fort, une démarche éducation au développement durable très marquée avec des partenariats sur les territoires du département, la contractualisation avec les territoires infra-départementaux sous le prisme du développement durable et une démarche interne forte auprès des agents continue depuis 10 ans.

## CONTACTS

Monique PETARD, Vice-présidente déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'Agenda 21
Alain ROTA, Directeur de la Mission Développement Durable Etudes et Prospective - arota@cg34.fr

# Les 12 territoires qui renouvellent leur Ruban

## FICHE D'IDENTITÉ

Président : Philippe MADRELLE (PS)
Gironde (33)
1 473 569 habitants
Date d'engagement : 2004

## *Agenda 21 de la Gironde*

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'Agenda 21 de la Gironde connaît depuis 2011 (date de la précédente labellisation Rubans) un élargissement et un approfondissement conséquents. L'institution départementale a travaillé sa propre responsabilité sociétale, avec l'implication renforcée des vice-présidents et des directeurs grâce à l'évaluation AFAQ 26000 Collectivité, et via la mise en place d'outils de datavisualisation sur les actions et les indicateurs territoriaux de développement durable qui favorisent la transparence sur les résultats des politiques et l'ouverture à l'évaluation citoyenne quotidienne : Galerie de l'Agenda 21, www.datalocale.fr. La coopération territoriale se poursuit : le Conseil départemental des Agenda 21, qui rassemble 230 parties prenantes publiques et privées dont 63 collectivités locales, est devenu « laboratoire d'innovation collective ». De nouveaux dispositifs sont apparus : l'élaboration de l'InterSCoT départemental fédère les élus, tandis que les services échangent leurs savoirs et savoirs faires grâce à la nouvelle « bourse aux compétences DD ». Tout cela constitue aujourd'hui les pièces de l'échafaudage d'un ouvrage collectif de transformation du territoire en faveur d'une transition sociétale et du bien-être des Girondins d'aujourd'hui et de demain – la nouvelle manière fédératrice de parler de développement durable sur ce département dynamique !

## AVIS DU JURY

Fort d'un pilotage optimal en matière de développement durable, le département a su insuffler les principes du développement durable tant auprès des services de la collectivité, que des élus. Son fonctionnement interne est performant au regard du développement durable, les politiques publiques sont cohérentes avec les finalités et les acteurs, mis en réseau, sont armés pour agir ! Gardant toujours un coup d'avance, le Conseil général tire les autres départements vers le haut en impulsant des coopérations avec d'autres Conseils généraux. Le jury salue également le plan départemental des transports, très bien structuré, et l'action en matière de lutte contre la précarité.

## CONTACTS

Hervé GILLE, Elu délégué au développement durable, Plan Climat et responsabilité sociétale
Julie CHABAUD, Responsable de la mission Agenda 21 - j.chabaud@cg33.fr

# Les partenaires des Rubans du développement durable

Cette opération est portée par l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Grandes Villes de France, le Comité 21 (son quatrième partenaire fondateur, Dexia, s'est retirée en 2011). Elle est également soutenue par la plupart des acteurs nationaux représentatifs des collectivités locales et des organismes spécialisés dans le développement durable. Les Rubans du développement durable ont reçu en 2013 le soutien de GDF SUEZ, Eiffage et SNCF.

**AMF** Association des Maires de France

Composée de près de 36 000 membres, l'Association des maires de France place le développement durable au centre de ses actions au service des territoires. En matière de lutte contre les changements climatiques, notamment, les maires sont particulièrement conscients du rôle qu'ils doivent jouer en intégrant la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans leurs politiques mais aussi en adoptant et en promouvant des changements de comportements allant dans le sens d'une plus grande sobriété. Il en va de même pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité mais aussi plus largement de leur responsabilité sociétale. Les nombreuses actions conduites par les communes traduisent la force de l'engagement des maires en faveur de l'intérêt général et du développement durable.
L'AMF qui rassemble tous les maires, s'attache au travers de ses différentes activités et de ses partenariats à mettre en lumière et à faire connaitre les initiatives exemplaires des collectivités afin d'en assurer une large diffusion.www.amf.asso.fr

**AMGVF** Association des Maires de Grandes Villes de France

L'Association des Maires de Grandes Villes de France, qui rassemble près de cent villes centres et intercommunalités d'au moins 100 000 habitants, participe aux débats nationaux, européens et internationaux sur les thématiques spécifiques au monde urbain portant notamment sur : la politique de la ville, l'aménagement du territoire, la culture, la démocratie locale, les déplacements et transports, les finances, la santé, le sport, l'éducation, l'emploi, le développement urbain durable, ... Les grandes villes françaises et leurs agglomérations, avec leurs spécificités, détiennent de nombreux leviers permettant la mise en œuvre de politiques locales efficaces en faveur du développement durable, que ce soit en terme de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, de biodiversité, de politiques d'urbanisme, de culture, de transport, de solidarités et de lutte contre les exclusions, etc.
www.grandesvilles.org

**Comité 21**

Avec plus de 470 adhérents, le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable en France. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Le Comité 21 produit des recommandations stratégiques et méthodologiques, ainsi que des ouvrages qui font référence. Il accompagne notamment 180 collectivités locales dans l'élaboration, l'animation et l'amélioration de leur démarche de développement durable. www.comite21.org www.agenda21france.org

# Les partenaires des Rubans du développement durable

**SNCF**

La responsabilité d'entreprise pour SNCF s'inscrit dans un écosystème large au-delà des trains et de l'emprise des gares. Opérateur de mobilité, notre mission consiste à apporter des solutions aux besoins et contraintes exprimées par les autorités organisatrices, les voyageurs et les chargeurs. Le changement climatique et le renchérissement des énergies fossiles imposent un double défi stratégique à SNCF : permettre à tous une mobilité durable, accessible et de bout en bout, et rechercher une meilleure efficacité énergétique pour diminuer consommations et émissions, et développer des équipements et procédés fondés sur les énergies renouvelables. Auprès des Rubans du développement durable, SNCF récompense les collectivités et les élus reconnus les plus impliqués et responsables. www.sncf.com

**GDF SUEZ**

GDF SUEZ inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. Le Groupe propose des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO2 et une expertise unique dans quatre secteurs clés : le gaz naturel liquéfié, les services à l'efficacité énergétique, la production indépendante d'électricité et les services à l'environnement. www.gdfsuez.com

**Eiffage**

Acteur majeur du BTP sur les scènes française et européenne, Eiffage a choisi de plonger ses cœurs de métier dans un renouveau prospectif. Le développement durable est ainsi aujourd'hui force de proposition et d'innovation au sein du Groupe ; il nourrit la complémentarité et la synergie de ses activités autant qu'il s'en nourrit. La stratégie de développement durable d'Eiffage s'est donc construite par itération, comme le point de convergence entre, d'une part, la contribution innovante et la prise d'initiative des différents acteurs opérationnels du Groupe et, d'autre part, les objectifs du plan d'action développement durable formalisé par les Directions du développement durable du Groupe et des branches. www.eiffage.com

**Caisse des dépôts**

Investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe Caisse des Dépôts fait du développement durable une priorité de son plan stratégique. Son ambition : aider l'économie et les territoires français à adopter un mode de développement sobre en consommation de ressources et contribuant à la lutte contre le changement climatique. Pour relever le défi de villes et territoires durables, le groupe Caisse des Dépôts inscrit son action dans une approche transversale et écosystémique avec une vision de long terme, en concevant et en expérimentant, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux, de nouveaux modèles de production et de financement de la ville et des territoires.
www.caissedesdepots.fr

**Partenaires réseaux d'élus et expertise**

Délégation Aménagement du Territoire et Attractivité Régionale
**www.datar.gouv.fr**

Assemblée des Départements de France
**www.departements.fr**

Association des Communautés Urbaine de France
**www.communautes-urbaines.com**

Fédération des Villes Moyennes
**www.villesmoyennes.asso.fr**

Association des Petites Villes de France
**www.apvf.asso.fr**

Fédération des Parcs naturels régionaux
**www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr**

Notre Village
**www.notrevillage.fr**

Centre National de la Fonction Publique territoriale
**www.cnfpt.fr**

Programme des Nations Unies pour l'Environnement
**www.unep.org/french/**

**Partenaires média**

**www.environnement-magazine.fr/**

**www.amf.asso.fr/**

**www.neo-planete.com/**

**www.cap-com.org**

**www.demain.fr**

**www.lagazettedescommunes.com**

**Contacts presse :**

Elise Gaultier - 01 55 34 75 27 – gaultier@comite21.org
Marie-Hélène Galin – mhgalin@amf.asso.fr
**www.rubansdudeveloppementdurable.com**